

Arts et métiers du bâtiment

RNCP15101 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	221
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

<http://www.cnam.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la licence professionnelle possède une bonne connaissance des procédés constructifs du bâtiment et d'intervention sur le bâti et les équipements et aménagements. Il doit aussi avoir des capacités à organiser et gérer les activités de réalisation et d'intervention avec souvent une responsabilité directe dans le domaine de la recherche et développement de solutions techniques, du management de la qualité et de la sécurité ou de l'action technico-commerciale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Fonction innovation et création

- Assurer la veille technologique, le suivi de l'évolution du marché et des réglementations, les attentes des utilisateurs ou des clients ;
- Appliquer et optimiser avec discernement les recherches et développements dans le cadre de l'entreprise ;
- Proposer des approches et des méthodes de résolutions techniques et organisationnelles nouvelles.

Fonction étude technique

- Concevoir des éléments constructifs et des équipements ;
- Réaliser l'étude et le comparatif de solutions constructives envisagées ;
- Réaliser les calculs nécessaires aux réalisations et interventions ;
- Développer des solutions techniques en prenant en compte leur histoire et les contraintes économiques et environnementales.

Fonction réalisation et suivi des activités

- Réaliser, si nécessaire, les réalisations et interventions complexes demandées ;
- Proposer des solutions modificatives d'ajustement ;
- Assumer la responsabilité de la réalisation et des interventions ;
- Suivre la mise en oeuvre des activités ainsi que l'application de la démarche qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement ;
- Suivre les activités de la sous-traitance.

Fonction étude budgétaire

- Apprécier les coûts ;

- Finaliser de l'étude budgétaire et présentation de l'offre ;
- Gérer le planning prévisionnel des dépenses et des approvisionnements;
- Gérer le budget.

Fonction organisation des activités

- Réaliser la planification générale ;
- Organiser les activités de(s) équipe(s) en fonction de la solution retenue ;
- Organiser les essais et les contrôles ;
- Ajuster le programme des activités en fonction des aléas.

Fonction contrôle des activités

- Contrôler l'avancement et les conditions de réalisation des activités ;
- Contrôler la gestion des coûts ;
- Vérifier les activités par rapport au cahier des charges ou aux prévisions ;
- Assurer la gestion et le contrôle des temps d'exécution ;
- Définir les compétences et les habilitations nécessaires.

Fonction communication

- Rendre compte au chef d'entreprise, sous forme de synthèse, les résultats de l'activité engagée ;
- Réaliser des rapports périodiques ;
- Rédiger des bilans intermédiaires et finaux ;
- Présenter en anglais les travaux réalisés ;
- Contribuer au développement de l'image de l'entreprise

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les diplômés occupent des emplois variés selon l'importance ou la spécialisation des fonctions qu'ils sont conduits à occuper. Ils peuvent aussi exercer des emplois qui associent plusieurs fonctions ou bien évoluer dans leur carrière entre ces différentes fonctions. Il peut exercer les métiers de Les techniciens experts technique dans:

- des entreprises du bâtiment,
- des sociétés de promotion immobilière,
- des organismes d'HLM (sociétés anonymes, sociétés coopératives et offices publics, Offices d'aménagement et de construction),
- des cabinets architectes,
- des bureaux d'étude.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les emplois occupés peuvent être :

- Entrepreneurs,
- Responsable de chantier,
- Attaché dans un cabinet d'architecture,
- Expert dans un cabinet d'assurances,
- conseil en gestion de patrimoine.

Dans le domaine de la réalisation d'ouvrages

- chef de chantier,
- conducteur de travaux,

Dans le domaine de l'intervention

- responsable de secteur

Dans le domaine de la Recherche et du développement

- assistant
- technicien supérieur d'essai

Dans le domaine du Management de la qualité et de la sécurité

- spécialiste hygiène et qualité,

Dans le domaine Technico-commercial

- technicien supérieur commercial,

- vendeur (dominante technique),
- responsable technico-commercial.

Ces postes évoluent vers des postes de cadre technico-commercial.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le responsable du parcours, des enseignants des différentes spécialités (ou leur représentant) et au moins $\frac{1}{4}$ et au plus $\frac{1}{2}$ des professionnels concernés

COMPOSITION DU JURY — VAE

L'Administrateur général ou son représentant (président du jury), le responsable ou son représentant du service VAE, 4 enseignants dont le responsable pédagogique de la LG ou son représentant, 2 représentants qualifiés des professions concernées.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15101/>